

**Claude Joseph Rouget de Lisle**

1760 – 1836

# **Hymne des Marseillais**

Version originale

*Je fis les paroles et l'air de ce chant à Strasbourg, dans la nuit qui suivit la proclamation de la guerre, fin d'avril 1792. Intitulé d'abord « Chant de l'armée du Rhin », il parvint à Marseille par la voie d'un journal constitutionnel rédigé sous les auspices de l'illustre et malheureux Dietrich. Lorsqu'il fit son explosion quelques mois après, j'étais errant en Alsace sous le poids d'une destitution encourue à Huningue pour avoir refusé d'adhérer à la Catastrophe du 10 août, et poursuivi par la proscription immédiate qui l'année suivante, dès le commencement de la Terreur, me jeta dans les prisons de Robespierre, d'où je ne sortis qu'après le 9 Thermidor.*

*R. d. L.*

La partition suivante est la version originale de l'Hymne des Marseillais, connue maintenant sous le nom de « Marseillaise », telle que Rouget de Lisle la fit paraître en 1825 dans ses « Cinquante Chant Français ». Ce recueil publié à compte d'auteur réunit les œuvres vocales composées tout au long de sa vie mouvementée.

Militaire de carrière et mélomane, Rouget de Lisle témoigne dans ses œuvres d'une culture musicale éclairée. Violoniste amateur, ses connaissances lui permettaient néanmoins de composer des mélodies et leur accompagnement pour piano, dans le style de l'époque. Auteur de la plupart des textes, il emprunte également des poèmes à d'illustres prédécesseurs (vers de François Premier, Henry IV, Marie Stuart...) ou à ses contemporains (chansons de Béranger). Considéré à tort comme un archétype révolutionnaire, les convictions de Rouget de Lisle le portaient à servir le pouvoir en place, ainsi qu'en témoigne son « Chant du combat » demandé par le Premier Consul Bonaparte quelques jours après le 18 Brumaire, ou bien son « Dieu conserve le Roi », chant constitutionnel composé en 1814, en l'honneur de Louis XVIII.

# Hymne des Marseillais

Claude Joseph Rouget de Lisle

**Fieramente assai**

Piano.

Al lons, en - fants de la pa - tri - e! Le jour de

4

gloire est ar - ri - vé. Con - tre nous de la ty - ran -

7

ni - e, l'é - ten - dard san glant est le - vé, l'é - ten -

10

Music score for measures 10-12. The vocal line is in a key with two flats (B-flat and E-flat) and a common time signature. The lyrics are: "dard san glant est le - vé. En ten dez - vous dans les cam -". The piano accompaniment features a strong *f* dynamic and consists of block chords with tremolos in the left hand and sustained chords in the right hand.

13

Music score for measures 13-15. The vocal line continues with the lyrics: "pa - gnes Mu - gir ces fé-ro - ces sol - dats ? Ils". The piano accompaniment features a *sf* dynamic and includes a melodic line in the right hand and sustained chords in the left hand.

16

Music score for measures 16-18. The vocal line continues with the lyrics: "vien - nent, jus - que dans nos bras, E - gor -". The piano accompaniment features a melodic line in the right hand and sustained chords in the left hand.



ger nos fils, nos com - pa - gnes !.. Aux ar - mes, Ci - toy -

ens ! for - mez vos ba - tail - lons : Mar - chez, mar -

chez, qu'un sang im - pur a - breu - ve nos sil -

Coro

lons. Aux ar - mes, Ci - toy - ens ! for-

Aux ar - mes, Ci - toy - ens ! for-

Aux ar - mes, Ci - toy - ens ! for-

*ff*

mons - nos ba - tail - lons : Mar - chons, mar -

mons - nos ba - tail - lons : Mar - chons,

mons - nos ba - tail - lons : Mar - chons,

chons, qu'un sang im - pur a -

mar - chons, qu'un sang im - pur a -

mar - chons, qu'un sang im - pur a -

breu - ve nos sil - lons.

breu - ve nos sil - lons.

breu - ve nos sil - lons.

*volti*

2.

Que veut cette horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés ? Pour qui ces ignobles entraves, ces fers dès longtemps préparés, ces fers dès longtemps préparés ? Français ! Pour nous, ah, quel outrage ! Quels transports ils doit exciter ! C'est nous qu'on ose méditer de rendre à l'antique esclavage !... Aux armes, Citoyens, *etc.*

3.

Quoi, des cohortes étrangères feraient la loi dans nos foyers ! Quoi, ces phalanges mercenaires terrasseraient nos fiers guerriers, terrasseraient nos fiers guerriers ! Grand Dieu ! Par des mains enchaînées nos fronts sous le joug se ploieraient ! De vils despotes deviendraient les moteurs de nos destinées !... Aux armes, Citoyens, *etc.*

4.

Tremblez, tyrans ! Et vous, perfides, l'opprobre de tous les partis, tremblez ! Vos projets parricides vont enfin recevoir leur prix, vont enfin recevoir leur prix. Tout est soldat pour vous combattre : s'ils tombent nos jeunes héros, la terre en produit de nouveaux contre vous tout prêts à se battre... Aux armes, Citoyens, *etc.*

5.

Français ! En guerriers magnanimes, portez ou retenez vos coups : épargnez ces tristes victimes à regret s'armant contre nous, à regret s'armant contre nous. Mais le despote sanguinaire, mais les complices de Bouillé\*, tous ces tigres qui sans pitié déchirent le sein de leur mère !... Aux armes, Citoyens, *etc.*

6.

Amour sacré de la patrie, conduis, soutiens nos bras vengeurs. Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs, combats avec tes défenseurs. Sous nos drapeaux que la victoire accoure à tes mâles accents ; que tes ennemis expirants voient ton triomphe et notre gloire... Aux armes, Citoyens, *etc.*

\* le marquis de Bouillé, aristocrate fidèle de Louis XVI, a organisé la fuite du roi le 21 juin 1791 qui devait rejoindre à Montmédy des troupes de Bouillé fidèles au roi.